

04.10.2010 - 15:11 Uhr

Augmentation des emplois précaires / Des mesures contre le travail temporaire et le travail sur appel s'imposent

Bern (ots) -

Depuis 2001, les emplois précaires ont augmenté en Suisse, comme le montre le rapport publié aujourd'hui par le Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Un rapport qui sous-estime d'ailleurs l'ampleur du travail temporaire. En effet, selon les statistiques de maison du SECO, le travail temporaire a doublé depuis 2001.

L'augmentation du travail temporaire et du travail sur appel est inquiétant. Pour les personnes concernées, ce type d'activité va de pair avec une grande insécurité. C'est pourquoi la plupart d'entre elles souhaitent des emplois sur la durée et des horaires réguliers.

Les agences de travail temporaire ne cessent de violer les conditions de travail suisses. La sous-enchère salariale reste fréquente chez elles. L'application, dans cette branche, d'une convention collective de travail (CCT) destinée à protéger les salarié(e)s concernés a, jusqu'à aujourd'hui, échoué en raison de l'opposition des employeurs. Or, si la CCT n'est pas pleinement mise en vigueur ces prochains temps, des mesures plus dures s'imposeront. Par exemple, il faudra interdire aux agences de travail temporaire de recruter du personnel à l'étranger.

Pour l'Union syndicale suisse (USS), le travail doit permettre de vivre décemment, être prévisible et conciliable avec les obligations familiales. Le travail sur appel ne remplit pas ces conditions et signifie fréquemment le report du risque entrepreneurial sur les salarié(e)s ainsi que le retour des rémunérations à la journée. Par exemple, l'assurance-chômage ne considère pas le travail sur appel comme du « travail convenable ». L'USS s'engage pour son interdiction. Et le service de piquet ne doit être qu'exceptionnellement autorisé, lorsqu'il s'avère indispensable. Dans tous les cas, les interventions doivent être communiquées suffisamment à l'avance et le temps d'attente être rémunéré de manière appropriée.

Contact:

Daniel Lampart (079 205 69 11), économiste en chef de l'USS
Jean Christophe Schwaab (078 690 35 09), secrétaire central de l'USS